

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Centre de récupération des ressources de la région de la capitale (CRRRC) demande l'approbation en vue d'accepter des déchets résidentiels de la Province de l'Ontario

Ottawa, le 21 mars 2024 – Le Centre de récupération des ressources de la région de la capitale (CRRRC) – une installation de gestion des déchets en zone verte approuvée pour le recyclage et l'élimination de déchets résiduels commerciaux et industriels – a présenté une demande auprès du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario afin d'ajouter les déchets résidentiels aux catégories de déchets qu'il peut accueillir. Le CRRRC se trouve à l'est de la ville, à l'intersection de l'autoroute 417 et de la route Boundary.

La Ville d'Ottawa élabore actuellement un nouveau plan directeur de gestion des déchets. Le CRRRC souhaite jouer un rôle clé en matière de gestion durable des déchets dans l'est de l'Ontario, en offrant l'une des seules installations intégrées de gestion des déchets au pays. En obtenant cette approbation, le CRRRC sera mieux placé pour faire partie de la solution relativement aux défis actuels et futurs de la Ville d'Ottawa sur le plan de la gestion des déchets.

« Cette décision stratégique intervient à un moment crucial où les municipalités, y compris Ottawa, font face à la hausse des volumes de déchets et disposent d'options d'élimination limitées, affirme Denis Goulet, vice-président de Miller Waste Systems. Nous croyons que l'ajout des déchets résidentiels aux catégories approuvées pour le CRRRC peut jouer un rôle important pour contribuer à relever ces défis ».

Il n'est pas nécessaire de modifier la conception approuvée de l'installation ou le programme de surveillance environnementale approuvé pour que le CRRRC puisse traiter les déchets résidentiels, et aucune modification n'est demandée quant aux limites quotidiennes, annuelles ou totales de déchets établies dans le cadre des approbations en vigueur. Le CRRRC compte également un site d'enfouissement pour les déchets non recyclables. L'installation sera dotée d'une technologie de pointe et respectera les normes environnementales les plus strictes afin de garantir une gestion efficace et durable des déchets.